

## Atelier de consultation collective et territoriale

Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.

**Votre organisation / juridiction : Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Haute-Savoie, antenne d'Annecy**

**Date de l'atelier : 29.11.21**

**Nombre de participants à l'atelier : 9**

**Informations sur les participants<sup>1</sup>** (exemples : fonction, ancienneté professionnelle, tranche d'âge, genre...) :

- DFSPPI, DFSPPI adjointe + DPIIP
- Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) 74
- Mission locale
- Pôle emploi
- Chargé de mission auprès du TJ d'Annecy
- Banque de France

7 femmes, 1 hommes.

*Remarque: les données personnelles permettant d'identifier des individus ont été anonymisées.*

### Restitution des échanges :

Thématique : Justice pénitentiaire et réinsertion	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Comment renforcer la lisibilité de l'organisation et de l'action des services de l'administration pénitentiaire et en particulier du SPIP ? Comment améliorer la communication sur les informations liées au suivi, à l'accompagnement et au contrôle du SPIP ? Constat : missions du SPIP peu ou mal connues.	<input type="checkbox"/> Multiplier les rencontres SPIP, Magistrats, partenaires, que chacun puisse présenter ses missions, son action et ses contraintes (procédures légales, organisation, RH) <input type="checkbox"/> Généraliser la mise en place de référents chez les partenaires et dans les SPIP
Comment améliorer l'efficacité de l'intervention des partenaires de l'insertion professionnelle en milieu fermé et en milieu ouvert ? Constat d'obstacles procéduraux, d'absence d'accès des personnes détenues aux annonces	<input type="checkbox"/> Développer les possibilités de stage en immersion <input type="checkbox"/> Pour se faire, <b>nécessité de changer la législation sur l'octroi des permissions de sortir</b> . En effet en maison d'arrêt un condamné ne

<sup>1</sup> Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

<p>pôle emploi, d'une prise en charge trop morcelée.</p>	<p>peut obtenir plus de 3 jours de permission consécutifs alors que les stages en immersion se déroulent sur au moins 5 jours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Faciliter l'accès des détenus aux portails numériques des différents services publics (pôle emploi notamment pour les offres d'emploi, banque de France, CAF, CPAM, etc)</li> <li>☐ Travailler sur la dé stigmatisation du public justice auprès des employeurs (organisation d'ateliers)</li> <li>☐ Créer un carnet de bord de la PPSMJ commun à plusieurs partenaires et qui permet de suivre le parcours de la personne, les démarches entreprises, les qualifications obtenues, etc.</li> <li>☐ Développer le travail en réseau tel le programme sortant organisé par le SPIP à la maison d'arrêt de Bonneville en 2019.</li> <li>☐ Faire entrer le SPIP dans le dispositif « accompagnement global » en lien avec pôle emploi et les pôles médico-sociaux</li> </ul>
<p>Comment impliquer davantage la société civile dans le fonctionnement de la justice ?</p> <p>Constat de la déresponsabilisation des citoyens qui ont délgué la fonction judiciaire à des professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☐ Développer la formation sur le fonctionnement de la justice dans les écoles (collège, lycées)</li> </ul>